Journée d'étude des doctorant·es en sociologie du droit et de la justice

Jeudi 16 mai 2024 en présentiel

Évènement accueilli à Sciences Po par le Centre de sociologie des organisations

Organisateur : le réseau thématique Sociologie du droit et de la justice de l'Association française de sociologie (AFS)

Appel à communications

Le réseau thématique Sociologie du droit et de la justice de l'AFS (RT 13) réunit les chercheur·es de tous statuts travaillant sur le droit ou la justice avec les méthodes et les questionnements des sciences sociales. Le RT 13 met en relation des travaux fondés sur des bases empiriques solides, sans exclusivité de méthode ni de courant d'analyse. Au-delà des chercheur·es prenant directement pour objets les institutions, les normes, les acteur·ices et les dispositifs juridiques et judiciaires, le réseau est ouvert à celles et ceux qui sont amené·es à travailler sur le droit et/ou la justice à travers d'autres objets. Il est également attentif à travailler ses objets privilégiés à partir d'outils analytiques transversaux aux sciences sociales, et à prendre en compte les dimensions historique et comparative dans l'analyse du droit et de la justice.

Depuis 2013, le RT 13 organise tous les deux ans, entre deux congrès de l'AFS, une journée d'étude doctorale afin d'alimenter les échanges entre chercheur·es de tous statuts, des non initié·es aux plus familiers des objets du droit et de la justice. Elle entend ainsi contribuer à la formation d'une nouvelle génération de chercheur·es en sciences sociales du droit.

Cette journée d'étude s'adresse aux doctorant·es qui rencontrent le droit et la justice dans leur démarche d'enquête. Elle leur propose un espace de discussion et de débat dédié aux questions et difficultés spécifiques posées par le fait de travailler sur le droit et à partir de celui-ci. L'objectif est de faire se rencontrer et entrer en résonance les travaux de thèse en cours sur toutes les thématiques du RT 13, y compris ceux qui rencontrent le droit dans le cadre d'une recherche portant sur un autre domaine (par exemple : sociologie du travail, des organisations, des inégalités, de l'action publique, etc.). D'autre part, la journée entend proposer des moments d'échange et de partage d'expériences entre chercheur·es rendu·es à différents stades de leur carrière académique.

Axe 1 : Le droit comme objet de l'enquête sociologique : accès au terrain, accès aux sources, et définition sociologique du droit

Le premier axe vise à discuter les dynamiques attenantes au droit comme objet d'enquête. Cet axe s'adresse en priorité aux chercheur·es au début de leur projet ou dont le ou les terrains sont en cours. Les doctorant·es sont invité·es à revenir sur les solutions, les réussites ou les blocages rencontrés dans le cadre de leur recherche afin de contribuer à la réflexion au sujet des ficelles du métier de sociologue du droit et de la justice.

Lors de leurs recherches, les sociologues du droit peuvent faire face à des difficultés sur l'accès au terrain et la compréhension juridique du droit. Il se joue parfois dans des arènes où la présence des non-juristes est dissuadée ou exclue, pour des raisons diverses allant d'enjeux professionnels à la protection d'une ressource, d'un savoir, de droits. La ou le sociologue peut alors se voir limité·e aux questions soulevées par les acteurs des champs juridiques et/ou judiciaires. Ceux-ci, se positionnant souvent comme des experts de la matière juridique, peuvent participer selon le terrain à contraindre celui-ci ou au contraire à servir d'intermédiaire entre le chercheur et son objet. Comment ces barrières ou ces volontés de coopération structurent-elles la place du chercheur sur son terrain ainsi que la construction progressive de l'objet de recherche ? Ces enjeux questionnent la possibilité pour le chercheur ou la chercheuse de faire valoir, sur le terrain, une définition sociologique du droit, et donc la liberté de rassembler lui-même ses propres sources / faire le choix libre de ses matériaux. Comment les sociologues peuvent-ils accéder à des sources juridiques de première main et retracer leur conception et leurs usages ? Comment dépasser le possible écueil que constitue l'absence de formation juridique ? Quelles sont les conditions rendant possible, sur le terrain – qu'il s'agisse d'un terrain ethnographique, d'archives, … – de lire et comprendre le droit ? Comment ces freins se traduisent-ils en matière de recherche de financement ou dans les relations, parfois contractuelles, d'utilisation et de communication des données ?

Ces questionnements aboutissent en fin de compte à élaborer une réflexion sur la façon dont ces méthodes et conditions de possibilité de l'enquête influent sur la définition sociologique du droit et l'approche conceptuelle adoptée par le chercheur ou la chercheuse. Nous invitons les participant·es à s'interroger sur ces questions à partir de leur matériau empirique et des difficultés auxquelles ils et elles ont été confronté·es sur le terrain. Il pourrait également être constructif de s'interroger sur les apports d'une approche comparatiste ; dans ce sens, nous encourageons particulièrement les propositions de communication associant terrains français et étranger.

Axe 2 : Naviguer entre les frontières des sous-champs disciplinaires et se positionner face à la littérature académique

Bien des chercheur·es s'interrogent quant à l'orientation analytique à donner à leur travail. Si la sociologie du droit et de la justice peut être définie en fonction des thématiques empiriques abordées dans les recherches, elle est aussi irriguée par des concepts et des notions spécifiques à ce champ, telles que celles de "conscience du droit", de "légalité ordinaire", de "traitement différencié des illégalismes", etc. Par ailleurs, elle est devenue un espace de dialogue entre différentes traditions théoriques traversant les sciences sociales (comme la

sociologie pragmatique ou la sociologie des champs) et reste, par ses objets, proche d'autres domaines thématiques comme la sociologie du travail, la sociologie du genre, la sociologie des mouvements sociaux, ou la sociologie de l'action publique. Au-delà de la sociologie, l'objet du droit s'inscrit dans les concepts et analyses de la science juridique. Si historiquement l'une comme l'autre se sont construites en opposition, tant par les méthodes que par leurs études de cas, les analyses sur les "opérations techniques du droit" et le "raisonnement juridique", ont montré l'intérêt de la discussion avec la science juridique, plutôt qu'une opposition systématique.

Ce deuxième axe propose aux doctorant·es de présenter leurs premières hypothèses et d'échanger sur les concepts de la sociologie du droit et de la justice pertinents pour penser et restituer leurs résultats, ainsi que sur leur articulation avec des cadres d'analyse issus d'autres perspectives de recherche. Cette démarche permettra aux participant·es de se confronter à la littérature et de faire évoluer la "mise en énigme" de leur travail. Cet axe s'adresse en priorité aux doctorant·es qui sont entrés dans la phase d'élaboration du plan ou de l'argument général de leur thèse ou qui envisagent des publications dans des revues à comité de lecture.

Comment participer ?

Les propositions de communication sont à adresser aux responsables du réseau, Lisa Buchter (buchter@em-lyon.com), Marine Delaunay (marinedelaunay7@gmail.com), et Delphine Griveaud (delphinegriveaud@gmail.com) **pour le 24 janvier 2024** au plus tard. Ce **document d'une page** sera transmis en format .doc et comprendra :

- Les nom, prénom, affiliation institutionnelle, discipline et mail.
- Une présentation brève de la thèse et de son état d'avancement, qui explicitera la manière dont elle s'inscrit en sciences sociales du droit et de la justice.
- Une présentation simple du projet de communication et du choix circonstancié de se situer dans l'un des deux axes proposés.

Le comité d'organisation informera les auteur·ices des propositions retenues le **15 février 2024**. En cas d'acceptation de la proposition, la version définitive de la communication, de 10 pages maximum, devra être remise avant le **15 avril 2024**. Celle-ci contiendra (à titre indicatif) une présentation du contexte de la recherche, du questionnement abordé ainsi qu'une présentation synthétique des terrains anticipés ou réalisés et, le cas échéant, une esquisse des principaux résultats et des questionnements pertinents pour la journée d'étude.

Comité d'organisation

- Baptiste Bailly, doctorant en sciences sociales à l'EHESS (IRIS)
- Chayma Boda, docteure, EHESS - CCJ/Centre d'Étude sur la Chine Moderne et Contemporaine
- Lisa Buchter, professeure associée de sociologie à emlyon business school (OCE)
- Marine Delaunay, post doctorante, Université de Bordeaux, Centre Emile Durkheim
- Thomas Forte, Centre Emile Durkheim, Institut d'Etude Politique de Bordeaux
- Damien Garcia, doctorant à Sciences Po (CSO)
- Diane Gattet, doctorante, Université Paris-Saclay, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)
- Delphine Griveaud, Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris Nanterre (ISP)
- Cécile Laxalde, doctorante, Centre Max Weber, Université Lyon 2
- Irene Lizzola, doctorante en science politique, Sciences Po Bordeaux (LAM)

- Nathan Rivet, doctorant à Sciences Po (CSO) et enseignant contractuel à l'ENS

En savoir plus sur le RT13 et prendre part à ses activités

Les échanges au sein du réseau thématique « Sociologie du droit et de la justice » de l'Association française de sociologie prennent appui sur une liste de diffusion. Pour vous inscrire, contactez les responsables du réseau : Lisa Buchter (buchter@em-lyon.com), Marine Delaunay (marinedelaunay7@gmail.com), ou Delphine Griveaud (delphinegriveaud@gmail.com).

Site du RT13 : http://droitscisoc.hypotheses.org/
Twitter : @rt13_afs

Membres du bureau du RT13 : Baptiste Bailly, Sebastian Billows, Virginie Blum, Mallaury Bolanos, Lisa Buchter, Chayma Boda, Louise Cadorel, Marine Delaunay, Thomas Forte, Damien Garcia, Diane Gattet, Virginie Gautron, Delphine Griveaud, Myriam Guellec Sefraoui, Flora Hergon, Cécile Laxalde, Hadrien Le Mer, Annalisa Lendaro, Irene Lizzola, Jonathan Miaz, Nathan Rivet, Rachel Vanneuville, Jean-Philippe Tonneau, Helena Yazdanpanah.